

Adresse des citoyens d'Abreschviller (Meurthe), réunis en société populaire, lors de la séance du 25 brumaire an III (15 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des citoyens d'Abreschviller (Meurthe), réunis en société populaire, lors de la séance du 25 brumaire an III (15 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 229;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2005\\_num\\_101\\_1\\_18198\\_t1\\_0229\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18198_t1_0229_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Ainsi que vous et avec vous, nous voulons que l'agriculture soit protégée, que le commerce revive, que les arts fleurissent, que le travail et l'industrie soient encouragés.

Ainsi que vous enfin, et avec vous, nous voulons la république une et indivisible, la réforme de tous les abus, l'anéantissement de toutes les factions, et la force des lois.

Nous désirons que chacun exerce librement le droit inaliénable de produire ses pensées de les faire circuler, de les rendre publique; mais nous désirons aussi l'application sévère et inflexible de la responsabilité légale.

Nous désirons que les sociétés populaires qui ont rendu tant de services à la cause commune soient maintenues; mais nous ne voulons pas qu'elles confédèrent, au préjudice du grand tout; nous ne voulons pas qu'elles usurpent la souveraineté.

La Convention est le centre national; elle sera notre point de ralliement au milieu de tous les orages, elle sera celui de l'immense majorité des français.

Poursuivez donc, Législateurs, votre carrière sublime, de grandes parties manquent encore à l'édifice, c'est surtout dans les mœurs qu'il faut inoculer la république. L'ignorance et la corruption firent les prêtres et les rois; hâtez vous, Législateurs, de satisfaire à la juste impatience de vos commettans; achevez d'organiser et l'éducation généreuse qui convient à l'enfance, et les institutions robustes qui doivent appartenir à tous les âges, alors, vous aurez de plus en plus assis la colonne de la liberté sur des bases indestructibles.

*Suivent 27 signatures.*

*f*

*[Les citoyens de la commune d'Abreschviller, réunis en société populaire, à la Convention nationale, s. d.] (11)*

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Représentants du peuple!

L'horizon politique de la France était obscurci par l'orage des factions : l'hideuse anarchie précitée de la terreur de l'immoralité et de tous les vices ennemis de la République, menaçait de dévorer le fruit de tant de sacrifices et de glorieux travaux entrepris pour la conquête et le maintien de la liberté, l'hypocrisie des ambitieux en faisant mine de n'attaquer que les ennemis du peuple et de l'égalité, proscrivait sourdement la probité, les talents et les richesses.

La nation que vous aviez déjà sauvée de tant de dangers, jettait encore un regard d'espérance sur vous, pour la dégager de ce ramas impur d'agitateurs, de dominateurs et d'égorgés qui sous le masque d'un patriotisme outré s'éle-

vaient sur les débris de la royauté et cherchaient à étouffer parmi nous les principes de la raison, de la justice et de l'humanité.

Législateurs! Votre sollicitude a répondu au vœu national : la sagesse de la Convention a mesuré la profondeur de ce nouvel abyme, sa fermeté l'a comblé.

Nous avons reçu avec le plus vif intérêt cette adresse sublime et consolante, où vous venez d'imprimer avec les traits brûlants de la vérité le sceau de l'ignominie et de la réprobation sur le front des imposteurs et des intrigants. Nous adhérons de cœur et d'esprit aux maximes précieuses que vous y rappelez au peuple français, elles seront constamment notre boussole et notre règle; de même que la Convention nationale demeurera toujours pour nous le centre unique, auquel l'amour de la patrie, le respect des lois et la reconnaissance publique rallieront sans cesse tous les bons citoyens. Vive la République! vive la Convention nationale!

Salut et fraternité.

Jacques-Blaise VERNIORY, *président*  
et 27 autres signatures.

*g*

*[Les maire et officiers municipaux, réunis au conseil général de la commune d'Angély-Boutonne, à la Convention nationale, le 2 brumaire an III] (12)*

Liberté, Égalité, Fraternité

Représentants,

Nous avons lus le trente vendémiaire votre adresse au peuple français sur la place de la liberté, où tous les citoyens de notre commune étoient assemblés pour célébrer les triomphes soutenus, et sans nombre de nos invincibles armées; cette lecture a augmenté l'alegresse de cette fête; le développement des principes que vous aviez eu le courage de proclamer a une étendue si bien limitée, si bien établie dans votre immortelle adresse, que la justice, et la vertu s'y reconnoissent à chaque période : l'admiration avoit suspendue la joie, la reconnaissance luy a succédé, et les cris mille fois repetés de vive la république, vive la convention! ont été l'unanime expression de leurs sentiments; et nous, leurs magistrats, fiers de leurs vertus, nous venons vous transmettre leurs vœux, et nous croyons devoir vous dire que peu de communes de la république a été exposée et menacée de plus d'écueils, et de dangers que celle d'Angély-Boutonne; d'un côté voisine des brigands de la Vendée, elle les a combattus avec courage; de l'autre entourée de l'hydre fédéraliste, elle a rejeté son souffle empoisonné; restée intacte au milieu de ces chocs différents, elle a été inébranlable, ferme dans ses principes, sans ostentation, comme sans foiblesse,

(11) C 326, pl. 1418, p. 8.

(12) C 324, pl. 1397, p. 20.